



Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un(e) Spécialiste en Santé et Sécurité au Travail (SST/OHS) pour l'UG PURUK Kananga

AMI N° : ZR-PURUK-518550-CS-INDV
Date de publication : 23 Octobre 2025
Date de clôture : 06 Novembre 2025
Durée du contrat : 12 mois
Source de financement : Crédit IDA 72160-ZR

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu un prêt de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Urgence et de Résilience Urbaine de Kananga (PURUK). L'Unité de Gestion du PURUK entend utiliser une partie de ces fonds pour financer les paiements relatifs au contrat de services **d'un(e) Spécialiste en Santé et Sécurité au Travail (SST/OHS)**, qui sera basé(e) à Kananga.
2. Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et en étroite collaboration avec le Spécialiste en Environnement et le Spécialiste en Développement Social, le/la Spécialiste en Santé et Sécurité au Travail (SST/OHS) sera chargé(e) de : (i) Veiller au respect de la réglementation nationale et internationale en matière d'environnement, de santé et de sécurité au travail en vigueur en République Démocratique du Congo, y compris le Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale, notamment les Normes Environnementales et Sociales (NES) n°2 et n°4 ; (ii) Identifier, évaluer et assurer le suivi des risques professionnels sur les chantiers (érosions, glissements, engins, travaux en hauteur, espaces confinés, poussières, bruit, etc.) ; (iii) Veiller à l'intégration effective des mesures SST dans les contrats des entreprises et des sous-traitants ; (iv) Développer, mettre en œuvre et suivre les politiques, procédures et normes en matière de SST.
3. Les Termes de Référence (TDR) détaillés pour la mission du **Spécialiste en Santé et Sécurité au Travail (SST/OHS) au sein de l'UG PURUK, qui font partie intégrante du présent** avis à manifestation d'intérêt, sont disponibles en ligne sur médiacongo
4. L'Unité de Gestion du PURUK invite, par le présent avis, les candidats individuels qualifiés à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et l'expérience requises. Les critères de présélection sont les suivants :

- **Formation académique :**

Diplôme universitaire de niveau Bac+5 en sociologie, santé et sécurité au travail, hygiène industrielle, santé publique, environnement, anthropologie, travail social, sciences politiques, droit, communication sociale ou disciplines connexes. Des formations complémentaires en gestion des risques SST, HSE, QHSE, hygiène/sécurité ou équivalentes constituent un atout. Une certification ou une bonne connaissance du système de gestion SST ISO 45001 : 2018 est également un atout.

- **Expérience professionnelle :**

Expérience vérifiable d'au moins cinq (5) ans dans la gestion SST, l'évaluation et la mitigation des risques professionnels, idéalement dans le cadre de projets de génie civil ou de projets financés par des bailleurs multilatéraux.

- **Compétences spécifiques :**

Expériences dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion SST, la mise place de système de management de la santé et sécurité au travail, connaissances solides des Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale, et en particulier les NES 2 et 4 du nouveau cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale. L'expérience sur des projets financés par la Banque mondiale constitue un atout majeur.

Après la présélection, les candidats figurant sur la liste restreinte seront invités à l'interviews. Le résultat de cette interview déterminera le/la candidat(e) retenu(e). Les candidatures féminines répondant aux critères ci-dessus sont vivement encouragées.

5. Il est porté à l'attention des candidats que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du *Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant un Financement de Projet d'Investissement (FPI)*, 7^{ème} édition de septembre 2025, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts, s'appliquent à la présente mission.
6. Un(e) candidat(e) sera sélectionné(e) selon la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte nationale, conformément aux dispositions du *Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) – Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants, et Services de Consultants*, 7^{ème} édition, septembre 2025.
7. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, accompagnées de toutes les pièces justificatives de qualification (lettre de motivation, curriculum vitae détaillé, attestations de services rendus, certificats ou brevets de formation, etc.), doivent être transmises au plus tard le 6 novembre 2025 à 00h00 (heure locale), à l'adresse ci-dessous, avec la mention : **AMI N° ZR-PURUK-518550-CS-INDV – Recrutement d'un(e) Spécialiste en Santé et Sécurité au Travail (SST/OHS) pour l'UG-PURUK Kananga**

L'adresse au quelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur Jean Michel MBUNGU NGUMBA, Coordonnateur a.i.
601, Avenue Gécamines, Quartier Malandji, Commune et Ville de Kananga,
Province du Kasai Central, République Démocratique du Congo (RDC)
Téléphone : +243 992 905 752 / +243 823 041 704
E-mail : ugpuruk@gmail.com

Monsieur Jean Michel MBUNGU NGUMBA

Coordonnateur ai de l'UG-PURUK



Retour à la liste